

Humanitaire et insécurité au Sahel : Problématique de l'accès à l'aide humanitaire dans le contexte sécuritaire de la région de Diffa (Niger)

Humanitarian and insecurity in the Sahel: Issue of access to humanitarian aid in the security context of the Diffa region (Niger)

MAMOUDOU Rabani

Enseignant chercheur

Université André Salifou de Zinder (Niger)

Laboratoire de Recherche sur les Dynamiques Managériales (LARDYM)

Date de soumission : 09/11/2024

Date d'acceptation : 10/12/2024

Pour citer cet article :

MAMOUDOU. R. (2024) « Humanitaire et insécurité : Problématique de l'accès à l'aide humanitaire dans le contexte sécuritaire de la région de diffa (Niger) », Revue Française d'Économie et de Gestion « Volume 5 : Numéro 12 » pp : 585- 595.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 International License



Résumé

Cet article a pour but d'étudier la problématique de l'accès à l'aide humanitaire dans le contexte sécuritaire de la région de Diffa (Niger). Pour réaliser cette étude, une approche méthodologique mixte a été adoptée. Des données qualitatives et quantitatives ont été collectées auprès des populations cibles dans neuf (09) communes de la région de Diffa. L'échantillonnage est effectué par choix raisonné en commençant par répartir la population cible en travailleurs humanitaires et populations bénéficiaires de l'aide humanitaire. Au total 149 individus ont été enquêtés dans le cadre de cette étude. Les techniques de collecte de données utilisées sont les suivantes : la recherche documentaire, les enquêtes de terrain auprès des populations, les entretiens semi-directifs auprès des travailleurs humanitaires et l'observation de façon générale. Selon les résultats, 75,51 % des répondants pensent que l'insécurité n'influence pas l'accès à l'aide humanitaire. Ceux qui déclarent que les projets n'arrivent pas à leur fournir l'aide nécessaire représentent 65,77 % de la population enquêtée. C'est environ 60 % qui déclarent qu'ils ne sont pas satisfaits de la fourniture de l'aide. Enfin, 76,51 % affirment qu'ils ne sont pas impliqués dans l'élaboration des besoins humanitaires.

Mots clés : Insécurité ; Aide humanitaire ; Région du Sahel.

Abstract

The purpose of this paper is to study the problematic of access to humanitarian aid in the security context of the Diffa region (Niger). To carry out this study, a mixed methodological approach was adopted. Qualitative and quantitative data were collected from the target populations in nine (09) communes of the Diffa region. Sampling is carried out by purposive choice, starting by dividing the target population into humanitarian workers and populations receiving humanitarian assistance. A total of 149 individuals were surveyed as part of this study. The data collection techniques used are: desk research, population-based field surveys, semi-structured interviews with humanitarian workers and general observation.

According to the results, 75.51% of respondents believe that insecurity does not influence access to humanitarian aid. Those who say that the projects are not able to provide them with the necessary assistance represent 65.77% of the population surveyed. About 60% say they are not satisfied with the delivery of aid. Finally, 76.51% say that they are not involved in the development of humanitarian needs.

Keywords: Insecurity; Humanitarian aid; Sahel Region.

Introduction

La région du sahel est confrontée ces dernières années à des crises sécuritaires liées au terrorisme créant ainsi un contexte particulièrement sensible. Au Niger, la présence de groupes armés non étatiques (GANE : concept englobant une gamme large d'acteurs de la violence) devient de plus en plus prégnante dans toutes les zones frontalières et commence à être profondément ressentie dans certaines régions. Cette croissance de la violence et l'extension de l'insécurité sur le territoire nigérien impact fortement la population des zones concernées telles que Tillabéry, Tahoua et Diffa. Les communautés touchées ont besoin d'une assistance humanitaire urgente mise en place rapidement et s'étalant sur une période relativement longue. Depuis 2015, la multiplication des crises liée aux attaques de Boko Haram à Diffa a entraîné un accroissement important des acteurs humanitaires afin de répondre aux besoins physiologiques essentiels des populations victimes : surtout en alimentation, eau, soins médicaux, abris, etc.

Ces crises, ont fortement affectées les activités humanitaires et ont conduit au ralentissement et à la suspension des activités humanitaires dans certaines communes. Les principales conséquences humanitaires sont liées au bien-être physique et mental de la population, à ses conditions de vie, à sa résistance aux chocs (résilience) et à la protection.

Cependant, des mécanismes nationaux ont été mis sur pied pour la mise en œuvre des actions de prévention et de réponse appropriées afin de faire face à ces crises. Les systèmes nationaux de réponse aux crises sont appuyés dans les différents secteurs sociaux par les acteurs humanitaires qui organisent et mettent en place des services des réponses humanitaires à travers un large éventail d'acteurs.

Pour bien comprendre ce phénomène, nous nous sommes posés la question suivante :

Dans quelle mesure l'insécurité influence-t-elle le processus d'acheminement de l'aide humanitaire auprès des bénéficiaires ?

Pour la suite, nous allons commencer par présenter une revue de littérature concernant les concepts de l'aide humanitaire et l'insécurité au Sahel. Ensuite, il sera question de présenter la zone d'étude et la méthodologie adoptée. Enfin, les résultats, discussion, conclusion et bibliographie vont suivre.

1. Revue de littérature

1.1- Notion de l'aide humanitaire

L'aide humanitaire peut être définie comme de l'aide apportée à son prochain dans un contexte de crise (catastrophe naturelle ou conflit armé par exemple). Elle se veut apolitique et neutre

(REYMOND P., MARGOT J. et MARGOT A., 2006-2007). Il s'agit d'une aide inconditionnelle et désintéressée pour les personnes dans le besoin, apportée partout dans le monde sans distinction sociale, politique ou culturelle. Pour beaucoup d'auteurs, le but de l'aide humanitaire est de permettre aux personnes en détresse de reprendre leur destinée en main, de surmonter leur désespoir et de reconstruire une nouvelle vie.

Certes l'aide apportée à son prochain n'est pas une nouveauté. Elle s'enracine dans la tradition de la charité chrétienne, puis dans les pensées des philosophes du XVIII -ème siècle avant de se structurer progressivement au début du XX -ème siècle (RONY B.,1993 ; JEAN-LUC, F.,2007). Encore au stade artisanal il y'a seulement quelques années, l'action humanitaire connaît aujourd'hui un développement sans précédent, au point de devenir une véritable industrie (JEAN-LUC, F., 2007).

Dans la littérature on constate que certains auteurs ont spécifiquement étudié la dimension temporelle des réponses humanitaires. Pour beaucoup, l'aide humanitaire assiste les victimes pendant la transition de la phase de l'urgence à la phase de redressement à long terme et le développement. Selon BIMAL (2003), il y'a deux phase à l'aide humanitaire, soit la phase d'urgence intervenant immédiatement après le désastre, et la phase (plus longue) de rétablissement, c'est ce qu'on appelle le redressement de la situation à long terme (*long term rehabilitation*). Ceci montre que l'aide humanitaire peut être désagrégée en deux phases : la phase d'urgence humanitaire et celle liée au développement. Ainsi, l'aide d'urgence humanitaire assiste les victimes immédiatement après le désastre ou la catastrophe, elle ne dure en général pas plus de trois mois. Tandis que la phase de développement est relativement plus longue en fonction de la résilience des populations concernées. Elle permet le redressement de la situation à long terme.

1.2- Insécurité dans le sahel

Depuis quelques années les pays de la bande sahélienne sont victimes d'une insécurité qui est de plusieurs ordres : activités terroristes, trafics illégaux de tous ordres, y compris de stupéfiants, tensions entre les gouvernements et certains mouvements (tels que boko haram).

D'un point de vue général, cette insécurité peut avoir deux sources principales : les défaillances de l'État dans ses missions régaliennes et les frustrations des populations (JEAN BERNARD V., 2011).

Concernant les défaillances de l'État, ce sont les plus fréquemment mises en avant en ce qu'elles permettent que, s'installent et se développent dans les régions concernées toutes sortes d'activités illégales et criminelles. On peut citer entre autres : exploitation des flux de migrants

vers le continent européen ou les pays du Golfe, trafics de drogue ; entrées ou transit des marchandises hors droit de douanes. Ces activités sont rendues possibles par la très faible capacité des États de la bande sahélienne à contrôler leurs frontières et exercer leur mission régaliennne sur la patrie septentrionale de leur territoire, à un point tel que, dans certaines zones du Mali ou du Niger, l'appareil d'État est absent ou strictement cantonné à quelques bourgades (JEAN BERNARD V., 2011).

Cependant cet état de fait est aggravé par deux autres phénomènes. Le premier est l'existence des traditions irrédentistes chez certaines populations, le plus souvent touarègues. Les tensions entre ces dernières et les pouvoirs centraux, nourrit par le sentiment qu'aucun effort sérieux n'était entrepris pour améliorer leur situation en termes de développement économique et social, ont débouchés, dans les années 1990 et 2000, sur des insurrections armées au Niger et au Mali (JEAN BERNARD V., 2011). Le second phénomène est l'apparition de mouvements djihadistes, dont les plus importants sont AQMI et Boko Haram.

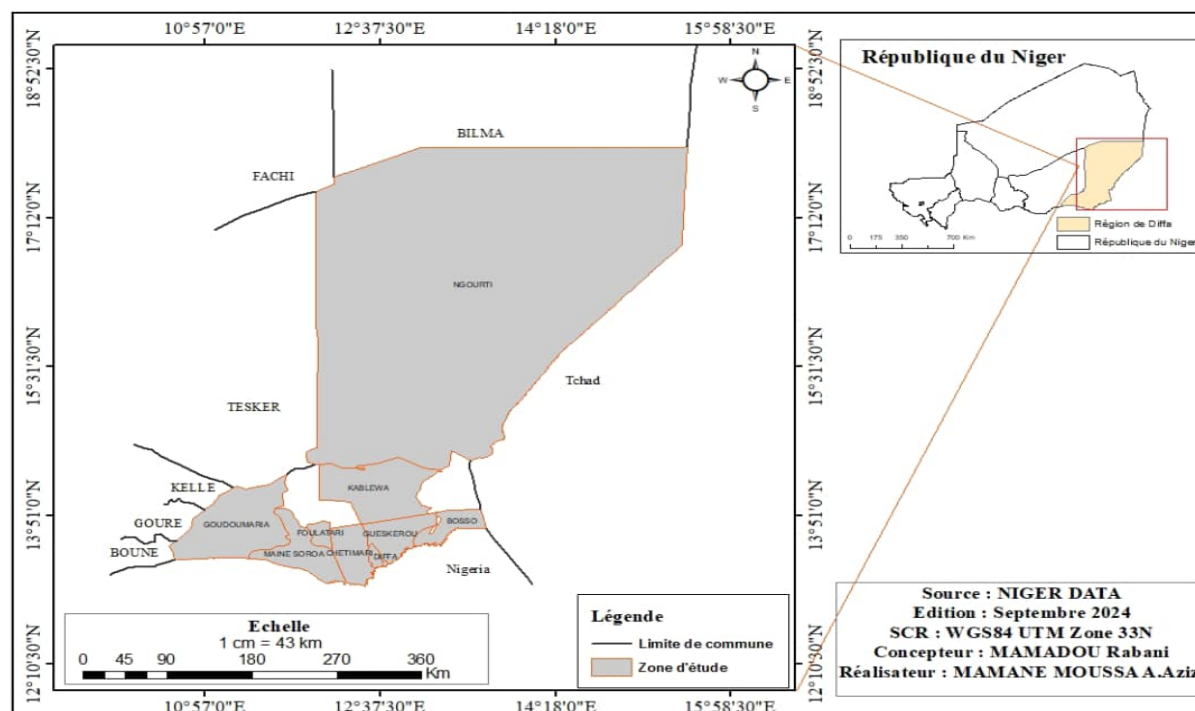
Quant aux causes profondes de l'instabilité qui frappe les pays du sahel, on peut citer deux causes structurelles. La première serait l'explosion démographique dans la région sahélienne. En effet, sur ce plan démographique, le lot commun des pays du Sahel est d'être confronté à d'immenses défis d'ordre démographique, sécuritaire et de développement (UNFPA, 2021). Selon JEAN BERNARD V. (2011), l'augmentation rapide de la population alimente, en milieu rural, une tension grandissante autour des ressources naturelles indispensables à la conduite des activités qui y sont menées. À la limite, il est permis de penser qu'un pays comme le Niger est aujourd'hui confronté à une rupture d'équilibre entre le nombre des hommes et la capacité physique de son agriculture, à niveau de productivité inchangé, à leur fournir les moyens de subvenir à leurs besoins alimentaires. De ce point de vue, les crises alimentaires à répétition que connaît ce pays tendent à devenir structurelles et ne sont plus le seul, résultat des aléas climatiques.

La seconde cause structurelle de tension dans la bande sahélienne réside dans les mécomptes du développement ou, plus exactement, dans les inégalités de ses effets. Ainsi, il serait inexact de soutenir que les pays du sahel n'ont connu aucune amélioration de leur situation économique et sociale. En guise d'illustration, les résultats remarquables engrangés par la culture du coton au Tchad et au Mali, ou encore la réduction assez drastique des taux de mortalité du fait des services médicaux qui, même s'ils restent insuffisants, ont fait de notables progrès (JEAN BERNARD V., 2011).

Cependant, force est de reconnaître que ces améliorations, en particulier économiques, sont restées géographiquement concentrées dans la partie méridionale des pays en question. Conséquence, l'augmentation de la vulnérabilité d'une partie des populations dans la bande sahéenne, et par ricochet, l'accroissement de l'insécurité dans la zone.

2. Présentation de la zone d'étude

Figure N°1 : Carte de la zone concernée par l'étude



Source : auteur, 2024

Diffa est l'une des huit (08) régions qui constituent la République du Niger. Elle se situe à l'extrême Est du Niger et est comprise entre 10°30' et 15°35' de longitude Est, 13°04' et 18°00' de latitude Nord. Elle est limitée : à l'Est par la République du Tchad ; à l'Ouest par la région de Zinder ; au Nord par la région d'Agadez et au Sud par la République fédérale du Nigeria. Administrativement la région de Diffa est subdivisée en 06 départements et douze (12) communes (PDR Diffa, 2016-2020).

Cependant, une région située au cœur du sahel n'échappera pas aux défis sécuritaires qui minent la zone. Selon le rapport du Projet 21-Niger (2024), au premier trimestre 2024, le contexte sécuritaire et de protection dans la région de Diffa reste alarmant. L'activisme des groupes armés non Étatiques (GANE) se caractérise par la persistance des enlèvements de personnes contre demande de rançons et une tendance en hausse des agressions sexuelles et viols perpétrés contre la quasi-totalité des femmes/filles victimes d'enlèvements de la part des GANE. Selon les témoignages de survivantes rescapées des enlèvements, les membres des GANE violent les

femmes/filles dont les rançons sont payées et marient de force celles qui restent entre leurs mains faute de paiement de rançons.

Cette situation complexe fait en sorte que les populations rencontrent de plus en plus de difficultés à accéder à l'aide humanitaire. Pour preuve selon OCHA (2020), « 411 missions programmées par une quarantaine d'organisations humanitaires pour l'année 2021 ont été annulées, privant environ plus de 100 000 personnes d'assistance dans la région de Diffa ».

Dans le cadre de cette étude, les questions de recherche sont les suivantes :

- Le contexte sécuritaire influence-t-il l'accès à l'aide humanitaire ?
- Les organisations humanitaires arrivent-elles à fournir l'aide nécessaire sur le terrain ?
- Les bénéficiaires sont-ils associés lors de l'élaboration des besoins humanitaires ?
- Les bénéficiaires sont-ils satisfaits du processus actuel de l'aide humanitaire ?

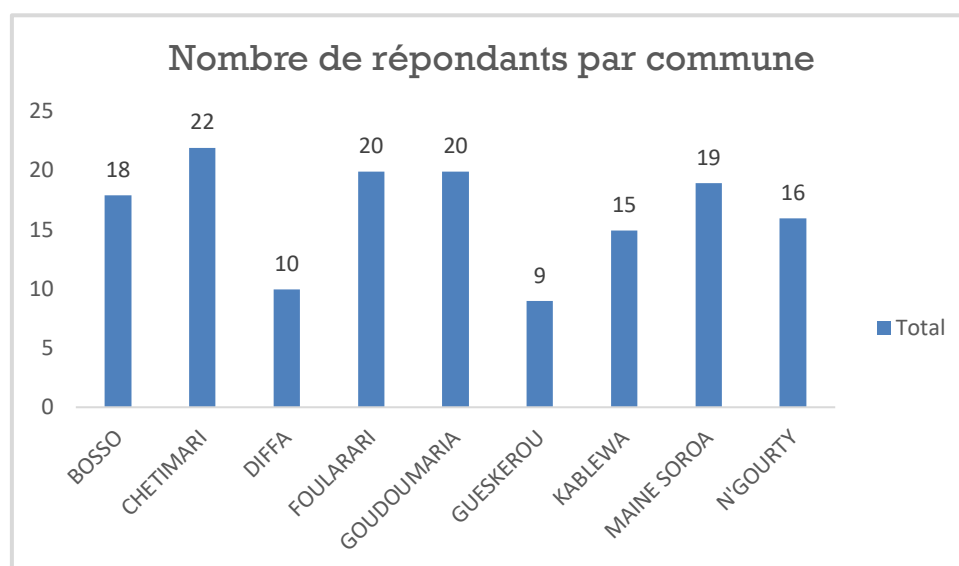
3. Méthodologie

Pour répondre aux questions de recherche, précédemment posées, une approche méthodologique mixte a été adoptée. Des données qualitatives et quantitatives ont été collectées auprès des populations cibles dans neuf (09) communes de la région de Diffa (Figure N°2).

L'échantillonnage est effectué par choix raisonné en commençant par répartir la population cible en travailleurs humanitaires et populations bénéficiaires de l'aide humanitaire. Au total 149 individus ont été enquêtés dans le cadre de cette étude.

Les techniques de collecte de données utilisées sont les suivantes : la recherche documentaire, les enquêtes de terrain auprès des populations, les entretiens semi-directifs auprès des travailleurs humanitaires et l'observation de façon générale.

Figure N°2 : Nombre de répondants par commune

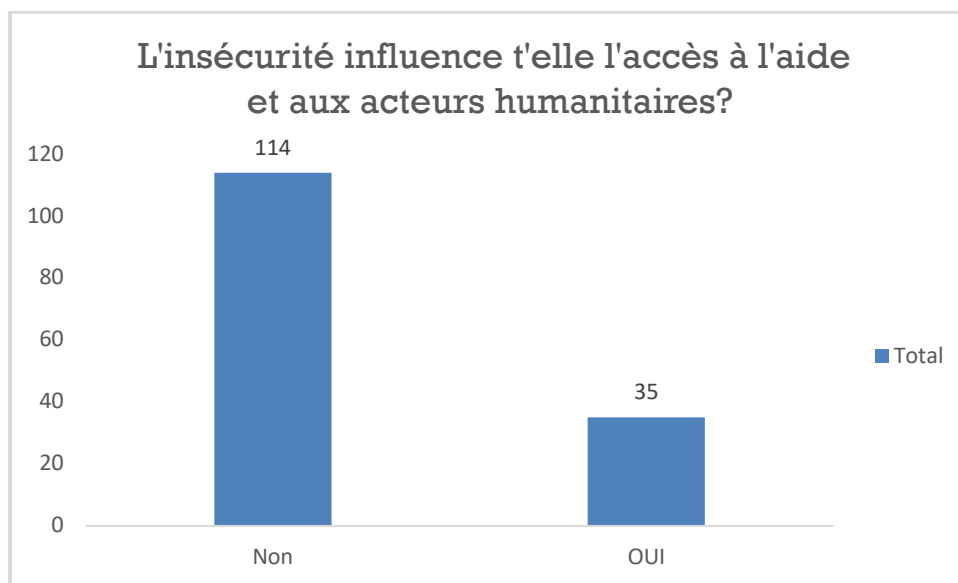


Source : l'auteur

4. Résultats

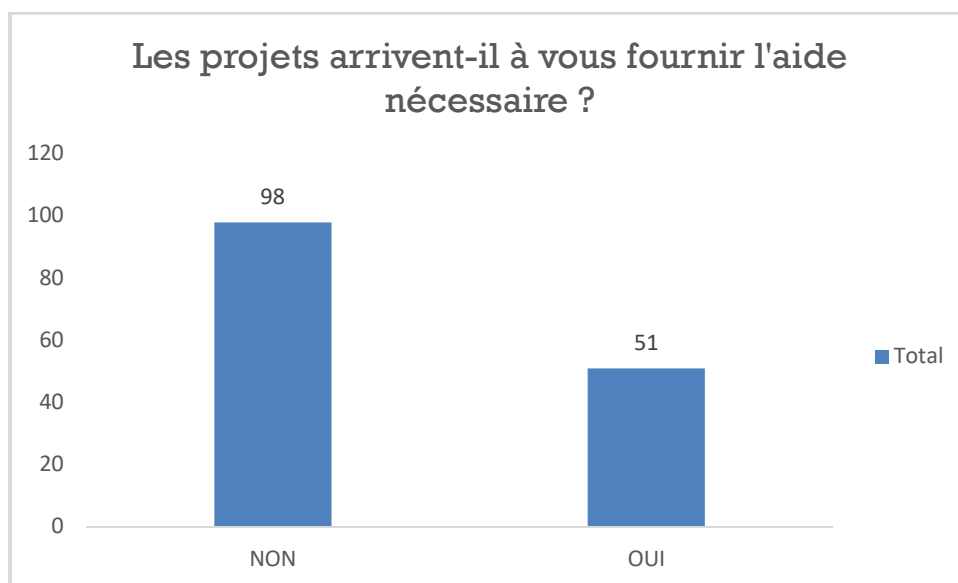
Les résultats montrent que 76,51 % des répondants pensent que l'insécurité n'influence pas l'accès à l'aide humanitaire (Figure n°1). Ceux qui déclarent que les projets n'arrivent pas à leur fournir l'aide nécessaire représentent 65,77 % de la population enquêtée (Figure n°2). Environ 60 % déclarent qu'ils ne sont pas satisfaits de la fourniture de l'aide (Figure n°3). En plus, 76,51 % déclarent qu'ils ne sont pas impliqués dans l'élaboration des besoins humanitaires (Figure n°4).

Figure N°1 : Influence de l'insécurité sur l'accès à l'aide humanitaire



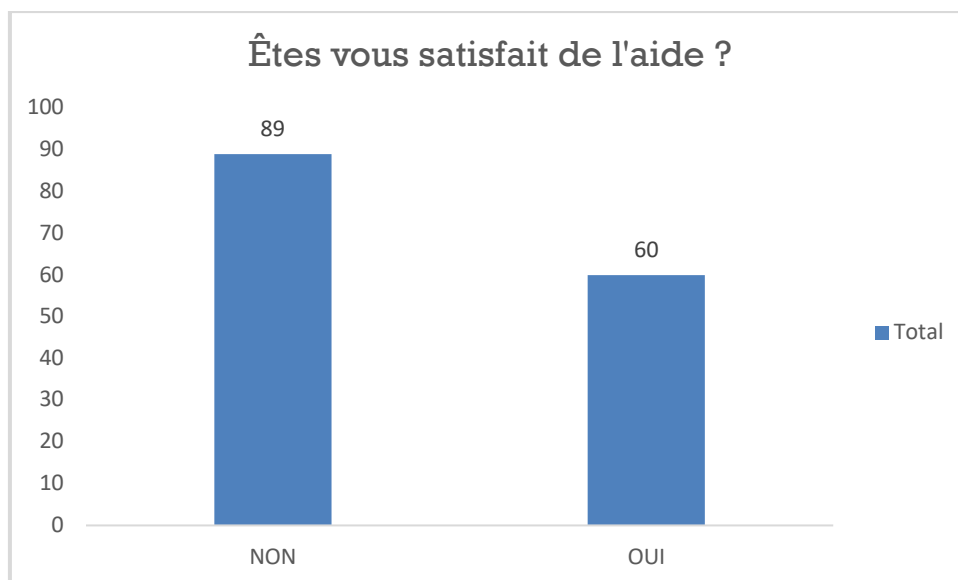
Source : l'auteur

Figure N°2 : La fourniture de l'aide par les projets



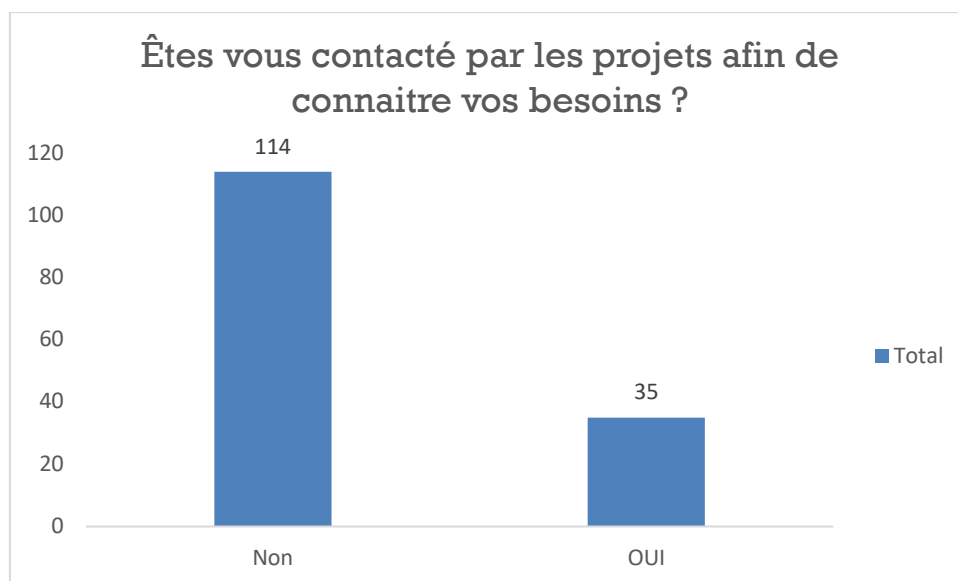
Source : l'auteur

Figure N°3 : Satisfaction des répondants par rapport à l'aide.



Source : l'auteur

Figure N°4 : Implication des bénéficiaires dans l'élaboration des besoins



Source : l'auteur

5. Discussion

Concernant la question : « l'insécurité influence-t-elle l'accès à l'aide et aux acteurs humanitaires ? », 76,51 % des répondants affirment que l'insécurité n'influence pas l'accès à l'aide et aux acteurs humanitaires. Cependant, paradoxalement, 89 des 149 répondants (soit environ 60 %) affirment qu'ils ne sont pas satisfaits de la fourniture de l'aide humanitaire. Donc la question est loin d'être réglée.

Cette insatisfaction des bénéficiaires est prouvée par les réponses à la question : « les projets arrivent-ils à vous fournir l'aide nécessaire ? ». En effet, 65,77 % des répondants déclarent que les projets et programmes installés dans la région de Diffa n'arrivent pas à leur fournir l'aide nécessaire en fonction de leurs besoins. En outre, 114 des 149 répondants (soit 76,51 %) affirment qu'ils ne sont pas impliqués par les acteurs humanitaires dans l'élaboration de leurs besoins.

Ces résultats confirment les conclusions des travaux de MERSNI, S. et BAKINI, F. (2024) qui parlent d'une redéfinition de l'action humanitaire. En plus, selon les travaux de ZOUBEROU, M., BEKONO OHANA, S. et SEINI, H. (2024), un partenariat doit être formalisé entre les organisations humanitaires et les bénéficiaires de l'aide.

Ainsi, pour être efficaces voire efficaces, les organisations humanitaires doivent impliquer les bénéficiaires sur tout le processus de l'acheminement de l'aide, de l'élaboration des besoins jusqu'à la distribution sur le terrain.

Conclusion

Depuis quelques années les pays de la bande sahélienne sont victimes d'une insécurité qui est de plusieurs ordres : activités terroristes, trafics illégaux de tous ordres, y compris de stupéfiants, tensions entre les gouvernements et certains mouvements (tels que Boko haram). Cette étude réalisée au Niger, dans la région de Diffa, montre que l'aide humanitaire a encore du chemin à faire si les acteurs humanitaires optent pour la performance dans les opérations de réponses. En effet, pour avoir un impact considérable dans les réponses humanitaires, les bénéficiaires doivent non seulement accéder à l'aide, mais aussi être impliqués dans le processus de la réponse, de l'élaboration des besoins jusqu'à la distribution de l'aide sur le terrain.

Ainsi, cette étude exploratoire peut servir les acteurs humanitaires et le monde académique. Les professionnels de l'humanitaire peuvent s'en servir pour mieux se préparer aux attentes des bénéficiaires afin de les satisfaire. Quant aux scientifiques, cette étude peut leur servir de tremplin pour explorer davantage des pistes d'amélioration dans le processus d'acheminement de l'aide humanitaire auprès des bénéficiaires.

Face aux défis actuels sur le terrain, comment doit-on procéder pour faciliter aux bénéficiaires l'accès à l'aide humanitaire ?

BIBLIOGRAPHIE

Bimal, K. P. (2003). Relief assistance to 1998 flood victims: a comparison of the performance of the government and NGOs. *The Geographical Journal*, 169(1), 75-89.

Jean-Bernard V. (2011). « Les acteurs de l'aide au développement face à la montée de l'insécurité dans les pays du Sahel ». Humanitaire. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/humanitaire/1017>. Consulté le 07 septembre 2024.

Jean-Luc, F. (2007). L'action humanitaire. Toulouse, France, édition Milan.

MERSNI S., and BAKINI F. (2024). Redefining humanitarianism: Proposing a new scale for measurement. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*. 7,4 (Nov. 2024).

OCHA, Niger. (2020). Plan de réponse humanitaire. Disponible sur : <https://www.humanitarianresponse.info/fr/operations/niger/document/niger-plan-de-r%C3%A9ponse-humanitaire-2020>. Consulté le 07 septembre 2024.

Projet 21-NIGER. (2024). Bulletin d'analyse de protection (Régions : Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri).

Reymond P., Margot J. et Margot A. (2006-2007). Les limites de l'aide humanitaire. Lausanne.

Rony, B. (1993). L'action humanitaire : un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir. Paris, édition Flammarion, collection Dominos, 127p.

UNFPA (2021). Étude monographique sur la démographie, la paix et la sécurité au Sahel : cas du Niger.

Zouberou M., Bekono Ohana S. et Seini H. (2024). Partenariats entre Entreprises et ONG humanitaires en situation de guerre : Quelles leçons tirées de l'expérience centrafricaine ? *Revue Internationale des Sciences de Gestion*. 7,4 (Nov. 2024).